



AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE MEURTHE ET MOSELLE

Siège social : D54F 15, Boulevard Maréchal Foch 54600 VILLERS LES NANCY

Compte rendu de la 2ème réunion – Saison 2020/2021 du Comité de l'UNAF Meurthe et Moselle du mercredi 9 septembre 2020.

Présents : MM. BARBIER, BOULALA, CHAUMONT, CREPIN, GROSMANN, LEROY, MICHEL, RAMPON, RENAUDIN.

Excusés : MM., DRU, VALSAQUE.

Le Président nouvellement élu ouvre la séance à 18 h 40 en souhaitant la bienvenue à tous les membres et ajoute un mot d'ouverture à destination des nouveaux membres du comité.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 18/08/20 et du PV de l'AG du 04/09/20
- Élection du secrétaire général
- Élection du trésorier général
- Élection du vice-président délégué et du vice-président
- Carnets et courriers
- Point sur les adhésions
- État financier
- Représentation des arbitres au CD du D54F
- Point sur le Noël des enfants 2020
- Statuts de la SD UNAF 54
- Actions à mener au cours de la saison
- Point sur l'AG de l'UNAF GE
- Point sur le congrès Troyes 2021
- Tour de table

Approbation des PV de la réunion du 18 août 2020 et de l'AG du 4 septembre 2020

Aucune remarque n'a été faite sur les PV de la réunion du 18 août 2020 et de l'AG du 4 septembre 2020. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Election du secrétaire général

Le comité procède à l'élection du secrétaire général. Le Président informe le comité qu'il a reçu la candidature de Bruno CREPIN pour occuper ce poste et fait appel aux candidatures. Aucune autre candidature ne se manifeste, le Président procède au vote.

Une candidature : Bruno CREPIN, élu à l'unanimité.

Election du trésorier général

À l'instar du poste de Secrétaire Général, le Président informe le comité qu'il a reçu la candidature de Pierre RENAUDIN pour occuper ce poste et fait également appel aux candidatures. Aucune autre candidature ne se manifeste, le Président procède au vote.

Une candidature : Pierre RENAUDIN, élu à l'unanimité.

Election du vice-président délégué et du vice-président

Le nouveau Président propose d'élire un Vice-Président Délégué ainsi qu'un Vice-Président, conformément aux statuts de l'association ; Le Président énumère les candidatures reçues et celles maintenues.

* Vice-Président Délégué : 1 candidature, Pascal LEROY, élu à l'unanimité.

* Vice-Président : 1 candidature, Bernard VALSAQUE, élu à l'unanimité.

Les présents saluent le retrait de la candidature de Cyril CHAUMONT au poste de Vice-Président Délégué ; celui-ci déclare vouloir rester un acteur actif du comité.

Fonctions restant à pourvoir : délégué juridique, responsable des arbitres féminines, responsable des jeunes arbitres. Le Président fera un courriel à ce sujet pour appel à candidature.

Carnets et courriers

L'UNAF SD54 adresse toutes ses condoléances à Alain PERRIN pour le décès de sa maman.

L'association adresse toutes ses félicitations à Nicolas GRADECK, ancien Président de l'amicale, pour la naissance de son enfant.

Le CDOS et la DDCS nous sollicitent pour pouvoir échanger sur les arbitres. Le Président attend une date mais se réjouit d'avoir l'écoute de partenaires institutionnels.

Le Président va remercier la mairie de Vandoœuvre-lès-Nancy et ses services pour le prêt de salle.

L'ancien Président avait sollicité le procureur quant à l'affaire juridique toujours en cours. Le comité continue de suivre le dossier.

Points sur les adhésions

Mot du Trésorier : 95 adhésions à ce jour pour 2020/2021.

Les adhésions arrivent tout doucement. Une relance sera faite, compte-tenu de l'annulation successive des stages de la CRA et de la CDA Meurthe-et-Moselle (environ 100 adhésions en général lors de ces stages).

Le Président va faire un courrier pour le secteur nord pour présenter notre nouvelle équipe et nos motivations.

Une réflexion sur les 11 stagiaires qui n'ont pas arbitré en 2019/2020 pour la saison 2020/2021 est ouverte. Le comité décide à l'unanimité de la gratuité de ces stagiaires pour cette saison et de renouveler leurs adhésions pour cette saison dès lors qu'ils reprennent leurs licences d'arbitre.

Etat financier

Un point détaillé de la situation financière à ce jour est faite par le trésorier. Elle est saine.

Le Trésorier précise : un « bug » du système Magic a faussé les demandes de reversement des cotisations régionales et nationales. De ce fait, les cotisations reversées ont été erronées mais les chiffres annoncés en AG sont exactes.

Il correspond exactement aux versements effectués s'agissant de la part nationale et régionale. L'impact de cette erreur est de l'ordre de 10 euros au total. Le Trésorier sera attentif à l'évolution du « bug ».

Le Trésorier évoque également les problèmes relationnels avec le Crédit Agricole et le manque d'investissement de cette banque à nos côtés.

Il propose de changer de banque et d'ouvrir un compte au Crédit Mutuel. Le comité décide à l'unanimité de changer de banque et d'ouvrir un compte à l'agence Crédit Mutuel de Ludres, donne pouvoir au Trésorier et au Président d'établir toutes les démarches nécessaires à cet effet, de signer tous les documents et contrats y afférant et d'établir la délégation de signature auprès de cette banque.

Représentant des arbitres au CD du D54F

L'élection d'un comité directeur de District est basée sur un scrutin de liste. Le chef de file de la liste dispose de la possibilité de solliciter toute personne ayant la capacité de représenter l'arbitrage pour le poste de représentant des arbitres. Jusqu'à présent, notre association a toujours eu la possibilité, en accord avec la commission des arbitres, de proposer un représentant au candidat à la présidence du District.

Le Président informe les membres présents que Bernard VALSAQUE lui a confirmé vouloir poursuivre sa mission au sein du CD du DMMF, avec ou sans l'assentiment du Comité de l'association.

Les membres présents, après avoir entendu les précisions apportées par le trésorier sur les conditions d'éligibilité, de présentation d'une candidature représentative de l'arbitrage et des divers scénarii pouvant se produire dans le cadre d'un scrutin de liste, prennent acte des intentions de Bernard VALSAQUE.

Dans la perspective du nouveau mandat districte, le comité entend cibler des objectifs et propositions qu'il appartiendra au représentant des arbitres de porter au sein du nouveau comité du District. Bien que la légitimité de Bernard VALSAQUE ne soit pas remise en cause, une discussion sincère et constructive sera ouverte lors de la prochaine réunion du CD UNAF 54, ceci avant que l'association ne se prononce.

Point sur le noel des enfants 2020

La salle de Varangeville est réservée pour le 19 décembre 2020.

Une réflexion devra s'engager sur le noel des enfants et notamment sur le maintien des cadeaux pour cette occasion (remplacement par cartes cadeaux...), sur la « formule et le déroulement » de cette journée. La prochaine réunion permettra de travailler plus en profondeur à ce sujet.

Statuts de la SD unaf 54

Le comité va retravailler afin de modifier les statuts de la SD UNAF 54 durant cette saison. Le but est que les nouveaux statuts soient adoptés lors de la prochaine AG. Les nouveaux statuts devront toutefois s'inscrire dans les orientations nationales tout en se distinguant du fait de la situation de notre territoire.

Actions à mener au cours de la saison

Une rencontre avec le secteur Nord et plus particulièrement les instances arbitrales et les représentants du territoire va être sollicitée à notre demande.

Il faut mener des actions envers les arbitres que nous ne touchons pas ou plus (site internet, facebook, publicité...).

Point sur l'AG de l'UNAF GE

Elle va se dérouler en Alsace le 11/11/2020, nous serons présents et nous envisageons de nous investir. Il y a deux places au CD de la SR pour représenter notre SD. Le comité décide d'avoir une réflexion sur notre engagement au sein de l'UNAF GRAND EST.

Congrès UNAF 2021

Le Président donne des informations sur le Congrès UNAF 2021 qui se déroulera à Troyes.

Tour de table

Chaque membre présent s'est exprimé et toutes les questions posées ont trouvé une réponse.

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leurs interventions et clôt cette réunion du Comité.

Le 09 septembre 2020,

Le Président de la SD UNAF MEURTHE ET
MOSELLE
Léopold BARBIER



Le Secrétaire Général de la SD UNAF MEURTHE
ET MOSELLE
Bruno CREPIN

